

A thick red vertical bar is positioned on the left side of the page, extending from the top of the company information section to the bottom.

**CYBERGUN**

**SOCIETE ANONYME**

**AU CAPITAL SOCIAL DE 4 616 384 €**

**40, BOULEVARD HENRI SELLIER  
95120 SURESNES - FRANCE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

---

**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Cybergun** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

**3. OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 1. de l'annexe « Préambule » qui expose la durée exceptionnelle de 21 mois concernant l'exercice comparatif clos le 31 décembre 2020.
- La note 3.1.1.2 de l'annexe « Fin du programme d'OCABSA » qui décrit les impacts dans les capitaux propres de la comptabilisation de l'indemnisation « penalty cash » liée au financement obligataire ABO.

#### 4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

##### Estimations comptables importantes

- L'annexe des comptes annuels expose dans la note 2.2 « Immobilisations Incorporelles » les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'immobilisation, d'évaluation et d'amortissement :
  - des licences, dont la valeur nette comptable s'établit à 2 358 161 euros au 31 décembre 2021 ;
  - des frais de recherche et développement dont la valeur nette comptable s'établit respectivement à 1 103 089€ pour les immobilisations incorporelles et à 1 303 223 € pour les immobilisations incorporelles en cours.
- L'évaluation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.4 « Immobilisations Financières » de l'annexe, au 31 décembre 2021, ce poste est principalement composé par :
  - les titres de participation, dont la valeur nette de provisions est de 3 696 403 €.
  - les créances rattachées aux participations évaluées en valeur nette à 42 495 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### 5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

##### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

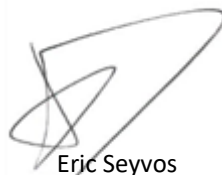
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, 21 juin 2022

Le commissaire aux comptes

BM&A



Eric Seyvos

Membres de la Compagnie régionale de Paris

# COMPTES ANNUELS

AU

31 DECEMBRE 2021

	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/20
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/21	
Capital souscrit - non appelé	-	-	-	-
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	1 103 089	-	1 103 089	98 684
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	5 214 044	2 855 883	2 358 161	2 449 099
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	9 248	-	9 248	9 248
Autres immobilisations incorporelles en cours	1 303 223	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 300 011	2 068 383	231 628	257 531
Autres immobilisations corporelles	975 134	473 992	501 143	544 997
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	7 250 599	3 554 196	3 696 403	784 034
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	9 328 534	9 286 039	42 495	42 595
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	159 778	-	159 778	158 328
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>27 643 661</b>	<b>18 238 493</b>	<b>8 101 945</b>	<b>4 344 517</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	11 053 106	233 745	10 819 361	5 462 544
Avances et acomptes versés sur commandes	2 940 354	-	2 940 354	1 176 670
Créances				
Clients et comptes rattachés	16 597 587	2 599 380	13 998 206	9 192 047
Autres créances	32 255 085	18 778 502	13 476 583	12 059 994
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	3	-	3	3
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	3 740 431	-	3 740 431	6 020 302
Charges constatées d'avance	179 856	-	179 856	89 203
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>66 766 423</b>	<b>21 611 627</b>	<b>45 154 795</b>	<b>34 000 763</b>
<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)</b>	-	-	-	-
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)</b>	-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)</b>	<b>917 851</b>	-	<b>917 851</b>	<b>1 266 026</b>
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>95 327 934</b>	<b>39 850 120</b>	<b>54 174 591</b>	<b>39 611 306</b>

	Exercice clos le 31/12/21	Exercice clos le 31/12/20
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 616 384	596 134
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	27 606 351	18 215 612
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves		
Réserve légale	105 623	105 623
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	2 395 889	54 992 681
Autres	-	-
Report à nouveau	(1)	-
Résultat de l'exercice	(3 849 788)	(59 833 982)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions règlementées	-	-
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>30 874 457</b>	<b>14 076 067</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	861 177	1 116 097
Provisions pour charges	41 367	57 468
<b>TOTAL PROVISIONS (II)</b>	<b>902 543</b>	<b>1 173 564</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles	0	6 044 248
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	695	-
Emprunts et dettes financières diverses	2 897 760	2 674 033
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	794 251	110 750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 248 168	10 931 077
Dettes fiscales et sociales	1 322 059	1 102 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	1 586 873	1 483 272
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance	-	76 306
<b>TOTAL DETTES (III)</b>	<b>20 849 807</b>	<b>22 422 483</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUAT</b>	<b>2 851 007</b>	<b>1 939 191</b>
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>55 477 814</b>	<b>39 611 306</b>



	2021 12 mois	2020 21 mois	Variation	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	23 982 303	25 138 684	(1 156 381)	-5%
Production vendue de biens	(60 740)	(86 306)	25 566	-30%
Production vendue de services	(19 117)	22 854	(41 971)	-184%
Montant net du chiffre d'affaires	23 902 445	25 075 232	(1 172 787)	-5%
Production immobilisée	2 307 628	-	2 307 628	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 914 755	451 566	2 463 190	545%
Autres produits	294 149	146 488	147 662	101%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>29 418 978</b>	<b>25 673 285</b>	<b>3 745 693</b>	<b>15%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	22 649 592	20 616 276	2 033 316	10%
Variation de stock	(5 412 669)	(1 765 291)	(3 647 378)	207%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	(4 675)	4 675	-100%
Autres achats et charges externes	5 839 045	6 426 418	(587 373)	-9%
Impôts, taxes et versements assimilés	91 930	178 686	(86 756)	-49%
Salaires et traitements	3 113 995	4 578 794	(1 464 799)	-32%
Charges sociales	1 303 502	1 997 392	(693 891)	-35%
Dotations aux amortissements			-	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	296 949	424 772	(127 824)	-30%
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	206 861	265 809	(58 948)	-22%
Dotations aux provisions	-	156 750	(156 750)	-100%
Autres charges	897 299	2 041 868	(1 144 569)	-56%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>28 986 503</b>	<b>34 916 799</b>	<b>(5 930 297)</b>	<b>-17%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>432 475</b>	<b>(9 243 514)</b>	<b>9 675 989</b>	<b>-105%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation	210 439	180 684	29 755	16%
Autres intérêts et produits assimilés	22 399	3 947 738	(3 925 339)	-99%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	857 742	773 959	83 782	11%
Différences positives de change	29 778	21 388	8 389	39%
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>1 120 358</b>	<b>4 923 770</b>	<b>(3 803 412)</b>	<b>-77%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	691 195	857 659	(166 464)	-19%
Intérêts et charges assimilées	3 523	10 305 826	(10 302 303)	-100%
Différences négatives de change	37 347	80 474	(43 127)	-54%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	108 000	(108 000)	-100%
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>732 065</b>	<b>11 351 960</b>	<b>(10 619 894)</b>	<b>-94%</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>388 292</b>	<b>(6 428 190)</b>	<b>6 816 482</b>	<b>-106%</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)</b>	<b>820 768</b>	<b>(15 671 704)</b>	<b>16 492 471</b>	<b>-105%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	2 053 503	589 763	1 463 740	248%
Sur opérations en capital	1 336	154 310	(152 974)	-99%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	-	5 756 393	(5 756 393)	-100%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>2 054 839</b>	<b>6 500 465</b>	<b>(4 445 626)</b>	<b>-68%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	6 277 914	45 931 252	(39 653 338)	-86%
Sur opérations en capital	-	7	(7)	-100%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	850 947	5 000 000	(4 149 053)	-83%
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>7 128 861</b>	<b>50 931 259</b>	<b>(43 802 398)</b>	<b>-86%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>(5 074 022)</b>	<b>(44 430 794)</b>	<b>39 356 771</b>	<b>-89%</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)</b>	<b>(403 466)</b>	<b>(268 515)</b>	<b>(134 951)</b>	<b>50%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>32 594 175</b>	<b>37 097 521</b>	<b>(4 503 346)</b>	<b>-12%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>36 443 963</b>	<b>96 931 503</b>	<b>(60 487 540)</b>	<b>-62%</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(3 849 788)</b>	<b>(59 833 982)</b>	<b>55 984 194</b>	<b>-94%</b>

---

## NOTES ANNEXES

### 1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2020 avait une durée de 21 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 55 477 814 €.

Le résultat net comptable est une perte de 3 849 788 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Pour mémoire, l'Assemblée Générale des actionnaires a voté, en octobre 2019, un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal au 31 décembre contre le 31 mars précédemment afin de faciliter l'administration des entités du groupe d'un point de vue réglementaire, comptable et fiscal. Par conséquent, l'exercice ouvert le 1er avril 2019 a une durée exceptionnelle de 21 mois pour clôturer au 31 décembre 2020. L'exercice clos le 31 décembre 2021 a quant à lui une durée de 12 mois.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence au règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## 2.1 Risque de liquidité/Continuité d'exploitation

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières.

La position de trésorerie nette de la société à la clôture disponible pour faire face aux échéances à 1 an, soit 3,7m€ couplée au soutien de l'actionnaire de référence HBR INVESTMENT GROUP en cas de besoin et à des potentielles solutions de financement externe, constituent des éléments suffisants permettant d'assurer la continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois à partir de la date de clôture, compte tenu d'un budget 2022 prévoyant un EBIDTA à l'équilibre. €

Dans le cadre de la clôture des comptes au 31 décembre 2021, le management n'a pas identifié de risque de liquidité sur les 12 prochains mois.

## 2.2 Immobilisations incorporelles

Les droits d'enregistrement de marques, les inscriptions de marques payées à l'INPI, l'OMPI ou autres organismes assurent des protections pour un minimum de 10 ans. Ils sont ensuite renouvelés pour une nouvelle durée de 10 ans. Ces investissements sont amortis sur 10 ans soit la durée de protection.

Les licences exclusives de reproduction sont dépréciées suivant la durée des contrats, selon le mode linéaire. Ces licences sont analysées à chaque clôture des comptes en fonction des flux de chiffre d'affaires futurs estimés. Lorsque des licences de marques sont louées en contrepartie d'une redevance annuelle, cette dernière est comptabilisée en charges sur la période.

Les logiciels sont dépréciés sur 1 an suivant le mode linéaire.

Dans le cadre de l'exercice 2021, la société a procédé à l'activation de frais de R&D dans le cadre de ces marchés militaires. La société commencera à amortir les frais activés par contrat à compter de la livraison des pièces de « pré series » et sur une période de 5 ans.

## 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La nature des immobilisations figurant à l'actif du bilan de l'entreprise ne justifie pas leur ventilation par composant.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Installations techniques	5 ans	Linéaire
Moules	10 ans	Linéaire
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Vitrines en dépôt	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire / Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

## 2.4 Immobilisations financières

### 2.4.1 Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la situation nette comptable et à la valeur d'utilité de la société.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

### 2.4.2 Autres immobilisations financières

Le risque de non recouvrement des dépôts et cautionnement est estimé à chaque arrêté et éventuellement provisionné.

Les prêts en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture. La perte de change latente éventuelle est alors provisionnée.

Le risque de non recouvrement des prêts aux sociétés du groupe est estimé à chaque arrêté en fonction, en autres, de la situation des capitaux propres et éventuellement provisionné.

## 2.5 Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Les articles à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%

Les stocks acquis en devises sont valorisés au cours du jour d'achat.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

## 2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

## 2.7 Opérations en devises

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euro sur base du cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, toutes les opérations figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à des comptes d'écart de conversion actif et passif.

Pour information, le cours de conversion du dollar utilisé au 31 décembre 2021 est de 1.1326 contre 1.2271 au 31 décembre 2020.

Les pertes latentes éventuellement constatées sur les créances et dettes en devises, options de change et contrats de couverture à terme de devises sont provisionnées. Toutefois, pour certaines créances et dettes libellées dans la même devise et lorsque les termes sont jugés suffisamment voisins, le montant de la dotation pour perte de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents.

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions comprennent notamment :

- des engagements de retraite et autres avantages,
- des pertes de change latentes,
- des litiges,
- des opérations financières présentant une valeur de marché négative (swap / futurs...).

## 2.9 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite dans les sociétés du groupe.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivantes :

- obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête)
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 17-19
- dates de départ à la retraite ; 62 ans
- taux de progression des salaires (1,00 %)
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- taux d'actualisation annuel de 2% ;
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

## 2.10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur de marché des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

## 2.11 Chiffre d'affaires

Le fait générateur de chiffre d'affaires par catégorie de transaction :

<u>Nature des transactions :</u>	<u>Fait générateur de chiffre d'affaires</u>
Ventes de marchandises	Livraison de bien
Transports sur ventes	Livraison de bien
Redevances de sous-licences	Encaissement de la redevance

## 2.12 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

### 3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### 3.1.1 Finalisation du programme de désendettement

##### 3.1.1.1 *Finalisation du programme de remboursement de la dette financière et reconstitution d'un actionnariat de référence*

En décembre 2021, CYBERGUN a annoncé la fin du programme d'équitization de sa dette financière. Ce programme prévoyait un apurement (au plus tard le 31 décembre 2024) d'un montant de dettes de 7.9 M€, répartis entre :

- 6,2 M€ de dette (obligataire et CECA<sup>1</sup>) pour laquelle les actions nouvellement émises au résultat de l'équitization seraient revendues sur le marché par une Fiducie ;
- 1,7 M€ de dette à l'égard de RESTARTED INVESTMENT pour laquelle les actions nouvellement émises au résultat de l'équitization seraient conservées par RESTARTED INVESTMENT afin de reconstituer un actionnariat de référence, étant précisé que ces 1,7 M€ ne seraient équitizés qu'après apurement total des 6,2 M€ précédemment cités.

Conformément à ses engagements de reconstitution d'un actionnariat de référence, après avoir racheté et équitizé la créance de 1.7 M€ détenue par sa filiale à 100% RESTARTED INVESTMENT, HBR INVESTMENT GROUP a annoncé post opération le 1<sup>er</sup> décembre 2021 représenter plus de 20% du capital de CYBERGUN.

##### 3.1.1.2 *Fin du programme d'OCABSA*

Le 31 novembre 2021, conformément à ses engagements, CYBERGUN a résilié le contrat d'OCABSA contracté auprès du fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund géré par le groupe Alpha Blue Ocean (ABO). Dans le cadre de cette opération et conformément à son engagement, le partenaire de la société a fait part de sa décision de conserver entre 15% et 19% du capital de CYBERGUN à long terme.

Depuis la signature du contrat en octobre 2019, le contrat d'OCABSA ABO II a permis à CYBERGUN de lever à travers le marché 31 M€ dont 11 M€ en 2021 ayant permis de financer (i) la stratégie de reconstitution des stocks dans un environnement difficile lié à la pandémie ainsi que (ii) le développement des activités militaires à travers l'acquisition des titres du groupe VALANTUR.

A la clôture, le montant de l'indemnisation (cash penalties), rémunéré en actions, s'élève à 2,9 M€ enregistré dans les comptes sociaux en charges exceptionnelles (contrepartie capital social).

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, l'indemnisation est annulée du compte de résultat et enregistrée en moins des capitaux propres (application IFRS 9 et IAS 32) dans un compte de réserve (impact de -2,9 M€).

---

<sup>1</sup> Comité des Etablissements de Crédit et Assimilés



### 3.1.1.3 Renforcement et autres opérations affectant les fonds propres de la société

Au cours de l'exercice 2021, les fonds propres de CYBERGUN SA (hors impact du résultat net de l'exercice) ont été renforcés à hauteur de 20.6 M€ à travers les opérations suivantes :

- Equitization des dettes obligataires et CECA apportées en fiducie	4.8 M€
- Equitization de la dette financière RESTARTED INVESTMENT	1.7 M€
- Conversions ABO	11.0 M€
- Pénalités de conversion ABO	2.9 M€
- Autres opérations diverses non significatives	0.3 M€

Par ailleurs en juillet 2021, CYBERGUN a annoncé un regroupement de titres ramenant le nombre d'actions en circulation de 18 600 349 243 titres avant opération à 2 447 414 titres post opération soit une parité de regroupement de 7 600 actions anciennes pour 1 action nouvelle. Depuis le 1er jour de cotation des actions nouvelles (9 septembre 2021), le code ISIN de l'action CYBERGUN est FR0014004QR6.

Enfin, CYBERGUN a procédé les 9 et 16 novembre 2021 à des opérations de réduction de la valeur nominale de son action, ramenant successivement le nominal de l'action CYBERGUN de 0.76 € à 0.26 € puis de 0.26 € à 0.10 €.

Au 31 décembre 2021, le capital social de CYBERGUN s'élève à 4 616 K€, et est constitué de 46 164 180 actions d'un nominal de 0.10 €.

## 3.1.2 Actualité de l'activité militaire

### 3.1.2.1 Structuration de l'activité militaire

Au cours de l'exercice 2021, les groupes CYBERGUN et VALANTUR ont renforcé leur relation avec l'entrée de CYBERGUN au capital de VALANTUR marquant l'achèvement d'un processus de rapprochement initié en 2020.

VALANTUR est un groupe de haute technologie spécialisé dans la fabrication de sous-ensembles, de moyens et de servitudes destinés à l'aéronautique. Équipementier de premier rang dans les domaines de l'aéronautique civile et militaire, notamment sur des appareils de très haute technologie, le Groupe VALANTUR sous-traite également pour plusieurs grands noms dans les secteurs de l'énergie, du médical, du pétrole et de la Défense.

Début 2020, CYBERGUN et VALANTUR ont engagé une première phase de rapprochement avec la création d'ARKANIA, filiale commune regroupant un bureau d'études et ayant vocation à produire pour les deux partenaires des équipements « made in France ». La deuxième phase du projet a été achevée fin 2020 avec l'acquisition par ARKANIA d'un site de production d'une superficie de plus de 10 000 m<sup>2</sup>.

En mars 2021, une nouvelle étape du partenariat est franchie à l'occasion du refinancement de VALANTUR. Dans le cadre de la sortie de Bpifrance, CYBERGUN s'est engagé à devenir le nouveau soutien financier de VALANTUR et a ainsi pris 18.9 % du capital du Groupe.

Fin 2021, CYBERGUN a annoncé le succès de la dernière phase de ce rapprochement, à travers l'acquisition du contrôle capitalistique de VALANTUR. CYBERGUN a ainsi porté sa participation dans le Groupe VALANTUR de 18,9% à près de 50,1% du capital, le solde restant détenu par Emmanuel et Frédéric COURAUD, les fondateurs et dirigeants historiques du groupe.

CYBERGUN a ainsi finalisé un processus stratégique d'intégration verticale qui va permettre à son pôle militaire d'offrir une prestation totalement maîtrisée, depuis la chaudronnerie d'aluminium jusqu'à la vente au client final en passant par la conception, la production de pièces et l'assemblage de répliques d'armes. D'ici à fin 2022, les activités militaires du Groupe devraient compter plus de 130 collaborateurs et générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 M€.

### *3.1.2.2 Nouveau partenariat industriel avec la société RUAG Défense France*

En janvier 2021, la société a annoncé un contrat de sous-traitance avec RUAG Défense France (RDF), filiale française de RUAG Simulation & Training. Ayant remporté un appel d'offres pour livrer une quinzaine de simulateurs indoor d'entraînement au tir aux armes légères lancé par un pays européen membre de l'OTAN, RDF a en effet souhaité confier la réalisation des répliques d'armes pour ces simulateurs à CYBERGUN.

Ce contrat de sous-traitance est estimé à un montant de 2 M€ étalés sur deux ans, et porte sur la fabrication et la livraison d'environ 350 répliques d'armes dont des armes légères, des mitrailleuses et près de 400 accessoires associés.

Les premières livraisons relatives à ce contrat ont été effectuées sur le deuxième semestre de l'exercice.

### *3.1.2.3 Gain, en co-traitance avec THALES du marché SINETIC*

En juin 2021 CYBERGUN a annoncé avoir remporté auprès de la Direction Générale de l'Armement (DGA), et en co-traitance avec son partenaire THALES, le marché d'entraînement au tir sur armes légères d'infanterie SINETIC destiné à moderniser les capacités et renforcer la sécurité des soldats lors des entraînements.

Ce vaste programme qui couvre les besoins de formation des trois armées sera déployé sur une période d'environ 10 ans et, selon l'Appel d'Offres pour un besoin allant jusqu'à 80 sites à équiper, dont 5 en outre-mer. La première livraison est prévue en 2023, pour équiper les 2 premiers sites de l'Armée de Terre.

Il s'agit du plus gros contrat jamais signé par CYBERGUN dans le domaine stratégique de l'entraînement des forces.

#### *3.1.2.4 Premier contrat auprès d'une agence fédérale américaine*

En septembre 2021, la société a annoncé le gain de son premier contrat majeur avec une agence fédérale dépendant du ministère de l'intérieur américain (Department of Homeland Security - DHS). Ce contrat, d'une valeur de 600 K\$, a porté sur la fourniture de répliques de Glock 19 Gen5 6mm qui devaient être livrés avant le 15 octobre 2021. A noter que ce contrat pourra être étendu à d'autres agences fédérales rattachées au DHS.

Au-delà de ce premier contrat, l'enregistrement de CYBERGUN à travers sa nouvelle filiale ARKANIA USA auprès de l'administration américaine, permet désormais à la société d'être destinataire et soumissionnaire autorisé pour les appels d'offres fédéraux dans les domaines de la Défense et de la Sécurité. Cette nouvelle filiale militaire américaine s'inscrit pleinement dans la stratégie de déploiement du groupe CYBERGUN dans les domaines stratégiques et porteurs de la Défense et de la Sécurité.

#### 3.1.3 Renforcement de la gouvernance

À l'occasion des opérations de rapprochement entre CYBERGUN et VALANTUR, CYBERGUN a décidé de renforcer sa gouvernance en nommant Emmanuel COURAUD, administrateur de CYBERGUN, vice-président du Conseil d'administration de CYBERGUN et représentant de CYBERGUN au sein de VALANTUR.

#### 3.1.4 Impact de l'épidémie de COVID19 sur l'activité de la société

La société CYBERGUN surveille étroitement l'activité économique associée à l'épidémie de Covid-19 qui a un impact direct sur ses activités

##### Provisions

La société a passé en revue l'existence d'obligations actuelles devant donner lieu à la comptabilisation de provisions. Aucune nouvelle provision n'a été comptabilisée en lien avec cette crise.

##### Classement des effets de la crise du COVID-19 au sein du compte de résultat

Le principe retenu par la société pour le classement des produits ou des charges au sein des postes récurrents ou non récurrents du compte de résultat est resté inchangé. Les charges directement liées à cette crise sont toutes classées, selon leur nature, dans le résultat opérationnel conformément aux recommandations formulées par l'ANC à l'occasion de cette crise.

Parmi les effets de la crise du COVID-19, la société a notamment identifié :

- Une forte tension sur les opérations d'achats de marchandises résultant de la fermeture des frontières asiatiques
- Sur l'ensemble de l'exercice, le groupe pour maintenir un certain dynamisme commercial, subi une tension sur les marges résultant de prix de vente tirés vers le bas dans un contexte économique difficile

Par ailleurs, dans ce contexte sanitaire incertain, la Société suit attentivement la situation et a pris les mesures appropriées pour protéger au mieux la santé de ses collaborateurs, ainsi que, dans la mesure du possible, celle de ses clients, fournisseurs et sous-traitants.

### **3.2 Augmentation et réduction de capital**

- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 150.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 8.928,57 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 240.431,89 euros de conversion de BSA K1 dont 126.543,10 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 100.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 5.952,38 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 11.363,64 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 11.994,76 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 12.500 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 13.157,89 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 15.625 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 29/01/2021 de 23.836,07 euros de conversion de BSA K1 dont 1.254,53 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 300.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 31.250 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 300.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 31.250 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 250.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 20.833,33 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 250.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 20.833,33 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 3.040 euros de conversion de BSA K1 dont 160 euros en capital.

- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 250.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 20.833,33 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 15.625 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 31/03/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 15.625 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 63.987,34 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 5.332,28 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 204.709,72 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 17.059,14 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 154.540,44 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 12.878,37 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 250.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 17.361,11 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 250.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 17.361,11 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 200.000 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 20.833,33 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 229.485,15 euros d'exercice de BSAE Fiducie dont 28.685,64 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par décision du DG du 01/06/2021 de 185.475,61 euros de conversion de BSA K1 dont 57.938,12 euros en capital.
- Réduction de capital validé par le CA du 09/11/2021 de 4.833.369 euros.
- Réduction de capital validé par le CA du 16/11/2021 de 2.403.820,80 euros.
- Augmentation de capital validée par le CA du 30/11/2021 de 255.150 euros de compensation de créances dont 63.000 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA du 30/11/2021 de 1.691.525 euros de conversion de BSAE dont 929.818.20 euros en capital.

### 3.3 Emission d'une ligne d'Equity

Le 07/10/2019 la société a mis en place un financement d'un montant nominal total d'emprunt obligataire de 92 MEUR avec le fonds d'investissement European High Growth Opportunities Securitization Fund, représenté par European High Growth Opportunities Manco SA, membre du groupe Alpha Blue Ocean, par voie d'émission réservée d'Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE).

Les tirages suivants ont été effectués :

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/06/2021 de 50.000 euros dont 8.333,33 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/06/2021 de 100.000 euros dont 20.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/06/2021 de 200.000 euros dont 40.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 200.000 euros dont 40.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 300.000 euros dont 60.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 50.000 euros dont 10.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 100.000 euros dont 25.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 50.000 euros dont 12.500 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 50.000 euros dont 12.500 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 200.000 euros dont 66.666,67 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 50.000 euros dont 16.666,67 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 06/07/2021 de 250.000 euros dont 125.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/08/2021 de 150.000 euros dont 75.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/08/2021 de 650.000 euros dont 325.000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/10/2021 de 100.000 euros dont 90.691,56 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/10/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/10/2021 de 1.935,72 euros dont 1.935,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/10/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 01/10/2021 de 1.935,72 euros dont 1.935,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 50.000 euros dont 49.999,72 euros en capital.

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 50.000 euros dont 49.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 40.475,32 euros dont 40.475,32 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 202.379,64 euros dont 202.379,64 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 100.000 euros dont 99.999,28 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 105.404,40 euros dont 99.999,28 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par décision du DG du 02/11/2021 de 263.512,52 euros dont 263.512,52 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 100.000 euros dont 99.999,28 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 137.499,96 euros dont 137.499,96 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 428.570,84 euros dont 428.570,84 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 250.000 euros dont 249.999,72 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 428.570,84 euros dont 428.570,84 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 750.000 euros dont 749.999,92 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 09/11/2021 de 1.285.713,28 euros dont 1.285.713,28 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 16/11/2021 de 1.000.000 euros dont 928.571,28 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 16/11/2021 de 500.000 euros dont 464.285,64 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 500.000 euros dont 227.272,70 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 500.000 euros dont 227.272,70 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 500.000 euros dont 238.095,20 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 1.000.000 euros dont 476.190,40 euros en capital.

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 1.000.000 euros dont 476.190,40 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par le CA du 30/11/2021 de 1.000.000 euros dont 476.190,40 euros en capital.

### 3.4 Dotation et reprise de provision pour pertes dans certaines filiales

CYBERGUN SA n'a provisionné aucune dépréciation.

## 4 EVENEMENTS POST CLOTURE

### 4.1 Opération de rapprochement entre CYBERGUN et VERNEY CARRON

VERNEY-CARRON est le plus grand et le plus ancien fabricant d'armes de chasse français. Il fabrique et distribue également les lanceurs de balle de défense FLASH-BALL qui équipent de nombreuses forces de l'ordre. VERNEY-CARRON est la dernière entreprise française à posséder en son sein tous les savoir-faire et capacités pour concevoir et fabriquer des armes de petits calibres pour les marchés de la Chasse et de la Défense, et des dispositifs non létaux pour le marché du Maintien de l'Ordre. Au cours des dernières années, VERNEY-CARRON a développé et ajouté à sa marque sécurité & défense LEBEL, une offre complète d'armes militaires intégrant un fusil d'assaut (VCD 15), un fusil de précision (VCD 10) et un fusil mitrailleur en calibre 9mm (VCD 9).

Le partenariat industriel stratégique projeté entre CYBERGUN et VERNEY-CARRON repose essentiellement sur une sanctuarisation de l'activité « CHASSE & NATURE » historique, autour de la marque « VERNEY-CARRON », et une nette montée en puissance de l'activité « DEFENSE & SECURITE » et de la marque « LEBEL », permettant ainsi de recréer une véritable filière française de l'équipement des forces armées.

Le projet porté par CYBERGUN prévoit de pérenniser les postes au sein de la société VERNEY-CARRON et de soutenir un vaste programme d'investissements d'environ 20 MEUR sur les 4 à 5 prochaines années afin notamment d'accroître les capacités de production de la société. CYBERGUN ne prévoit pas de recours sur son titre à un financement avec suppression du DPS et n'imposera pas de dilution à ses actionnaires pour financer ce projet de rapprochement.

Après concertation entre les deux sociétés, CYBERGUN a d'ores et déjà sécurisé plusieurs options pour le financement de ce projet. Les modalités exactes de chacune de ces options sont en cours de discussion avec les partenaires bancaires de VERNEY-CARRON ainsi que les pouvoirs publics et seront dévoilées une fois que le Tribunal de commerce de Saint-Étienne se sera prononcé sur le plan de sauvegarde de la société VERNEY-CARRON.



L'objectif est de pouvoir à terme produire 15 000 à 20 000 armes de chasse par an et plus de 50 000 armes (d'assaut, de précision, pistolet mitrailleur et non-létale). Le rapprochement entre les deux sociétés devrait être finalisé d'ici fin 2022. La finalisation de ce dernier est notamment soumise à l'accord des banques créancières de la société VERNEY-CARRON sur un plan de renégociation de la dette bancaire de cette dernière.

#### **4.2 Nouveau contrat dans les systèmes d'entraînement des forces**

En mars 2022, un an après son premier contrat avec RUAG Défense France, CYBERGUN a annoncé avoir signé un nouveau contrat avec son partenaire pour livrer près d'une vingtaine de simulateurs indoor d'entraînement au tir aux armes légères et destinés aux armées d'un pays européen membre de l'OTAN. Ce contrat de sous-traitance, d'un montant aux alentours de 2 MEUR, porte sur la fabrication et la livraison de près d'un millier de répliques d'armes légères, de mitrailleuses et leurs accessoires associés. Ces répliques seront réalisées intégralement en France, sur le nouveau site de Blois dans les dix-huit mois à venir.

#### **4.3 Extension de la coopération avec EVIKE**

Dans la continuité de l'accord de distribution exclusif (hors « chain stores » et marché militaire) des produits CYBERGUN conclu mi-2019 avec son partenaire EVIKE, CYBERGUN a annoncé en avril 2022 l'entrée de EVIKE à hauteur de 49% au capital de SAUSA et PALCO, les deux filiales américaines de CYBERGUN. CYBERGUN parachève ainsi la redéfinition de sa stratégie sur le marché « grand public » aux Etats-Unis. Le montant de la transaction s'élève à 4.5 M\$. EVIKE se voit également accorder un droit d'acquisition du solde du capital exerçable pendant 5 ans. D'ici là, les deux filiales en cours de fusion restent contrôlées et consolidées par CYBERGUN.

#### **4.4 Impact de la crise Russo-Ukrainienne sur l'activité de la société**

La société demeure particulièrement attentive aux conséquences de la crise russo-ukrainienne sur le marché Européen. Cette vigilance s'applique sur les transactions monétaires avec d'éventuelles contreparties commerciales russes, compte tenu des sanctions internationales frappant en particulier un certain nombre de banques russes. En date d'arrêtés des comptes le Groupe n'a pas identifié de transactions avec des contreparties commerciales russes. Dans ces circonstances potentiellement très évolutives, le Groupe demeure mobilisé pour analyser sans délai les conséquences induites sur ses états financiers.

#### 4.5 Incidences de la crise du COVID-19

A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2021 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

## 5 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 5.1 Immobilisations brutes

Montants exprimés en euros

Actif immobilisé valeurs brutes	31/12/20	Augmentation	Diminution	31/12/21
Immobilisations incorporelles	5 310 220	2 319 384		7 629 604
Immobilisations corporelles	3 150 649	124 496		3 275 146
Immobilisations financières	12 974 244	3 764 667		16 738 911
<b>TOTAL</b>	<b>21 435 113</b>	<b>6 208 547</b>	-	<b>27 643 661</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles est à mettre en relation avec des activations de frais de R&D dans le cadre des projets militaires portés par CYBERGUN SA. Ces activations concernent essentiellement des frais de personnel et de sous-traitance engagés dans le cadre des projet SINETIC & DALO.

L'augmentation des immobilisations financières est à mettre en relation avec

- L'acquisition des titres du groupe VALANTUR pour 2 M€
- Une augmentation de capital sur la société DOLOMEDE pour 0.9 M€
- Une hausse des créances rattachées aux participations pour 0.9 M€

### 5.2 Amortissements et provisions d'actif

Montants exprimés en euros

Amortissements et provisions	31/12/20	Augmentation	Diminution	31/12/21
Immobilisations incorporelles	2 753 189	102 694		2 855 883
Immobilisations corporelles	2 348 121	194 254		2 542 375
Immobilisations financières	11 989 287	850 948		12 840 235
<b>TOTAL</b>	<b>17 090 597</b>	<b>1 147 896</b>	-	<b>18 238 493</b>

### 5.3 Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Montants exprimés en euros

Nature des biens immobilisés	Montant brut	Amortis.	Valeur nette	Mode/Durée
Frais de recherche et de dev.	1 103 090		1 103 090	Linéaire 5 ans
Concessions, brevets et assimilés	251 182	251 182	-	Linéaire 10 ans
Logiciels	105 362	102 086	3 276	Linéaire 1 an
Licences et marques	4 857 500	2 502 615	2 354 885	Linéaire 10 à 30 ans
Autres immo. Incorporelles	9 248		9 248	Non amortissable
Immobilisations incorporelles en cours	1 303 223	-	1 303 223	Non amortissable
Installations techniques	27 310	11 469	15 841	Linéaire 5 ans
Moules	2 272 701	2 056 914	215 787	Linéaire 10 ans
Agencements	121 344	25 153	96 191	Linéaire 5 à 10 ans
Vitrines en dépôts	47 274	47 274	-	Linéaire 8 ans
Mat. De transport	399 935	141 534	258 401	Linéaire 3 à 5 ans
Mat. De bureau et informatique	308 788	251 348	57 440	Linéaire/dégressif 3 à 5 ans
Mobilier	9 607	7 202	2 405	Linéaire 5 ans
Matériel de démonstration	6 187	1 481	4 706	Linéaire 5 ans
Œuvre d'art	82 000	-	82 000	Non amortissable
<b>TOTAL</b>	<b>10 904 751</b>	<b>5 398 258</b>	<b>5 506 493</b>	

### 5.4 Etat des créances

Montants exprimés en euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A + d'un an
Créances rattachées à des participations	9 328 534	9 328 534	
Prêts accordés au personnel	-	-	
Dépôts et cautionnements	159 778	200	159 578
<b>Sous total créances immobilisées</b>	<b>9 488 312</b>	<b>9 328 734</b>	<b>159 578</b>
Clients douteux	2 637 261	2 637 261	
Autres créances clients	13 960 326	13 960 326	
Personnel et comptes rattachés	232 881		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	
Etat - impôt s/les bénéfiques	664 234	664 234	
Etat - taxe s/la valeur ajoutée	432 128	432 128	
Divers	-	-	
Groupe et associés	30 704 545		30 704 545
Débiteurs divers	221 297	221 297	
Charges constatées d'avance	179 856	179 856	
<b>Sous total créances de l'actif circulant</b>	<b>49 032 528</b>	<b>18 095 102</b>	<b>30 704 545</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58 520 840</b>	<b>27 423 836</b>	<b>30 864 123</b>

## 5.5 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/12/20	Augmentation	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/12/2021
stock et en-cours	177 893	191 457	135 605		233 745
Créances Clients	3 922 843	15 404	1 338 867		2 599 380
Dépréciation des c/c Intragroupe	18 778 502				18 778 502
<b>TOTAL</b>	<b>22 879 238</b>	<b>206 861</b>	<b>1 474 472</b>	<b>-</b>	<b>21 611 627</b>

## 5.6 Produits à recevoir par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	1 011 415
Clients et comptes rattachés	3 695 965
Autres créances	109 261
<b>TOTAL</b>	<b>4 816 641</b>

## 5.7 Valeurs mobilières de placement

Montants exprimés en euros

Titres	31/12/2021				31/12/2020			
	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV		3	3	-		3	3	-
Obligations cotées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations - Coupons courus								
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

## 5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 179 856 euros ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 6 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 6.1 Capital social

Le capital social de la société au 31 décembre 2021 est de 4 616 K€, composé de 46 164 180 actions, chacune entièrement libérée

### 6.2 Variations des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Solde au 31/12/2020 avant affectation	variation augmentation	variation diminution	Affectation résultat	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2021 avant affectation
Capital	596 134	11 257 440	7 237 190				4 616 384
Prime d'émission	18 215 612	9 390 740					27 606 351
Réserve légale	105 623						105 623
Réserve indisponible	54 992 681	2 395 888	54 992 681				2 395 889
Report à nouveau		4 841 302	4 841 302				(1)
Résultat N-1	(59 833 983)			59 833 983			-
Résultat de l'exercice						(3 849 788)	(3 849 788)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>14 076 066</b>	<b>27 885 369</b>	<b>67 071 173</b>	<b>59 833 983</b>	<b>-</b>	<b>(3 849 788)</b>	<b>30 874 457</b>

### 6.3 Provisions pour risques et charges

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/12/2020	Augmentation	reprises utilisées	reprises non utilisées	31/12/2021
Prov SAV	13 700				13 700
Prov pour perte de change	857 659	691 195	857 659		691 195
PDIR	57 468		16 101		41 367
Prov litige salarié	17 500		17 500		-
Prov Luke Nash	51 434		51 434		-
Prov Del Corpo	19 522		19 522		-
Prov Almendroz Perez	156 281				156 281
<b>TOTAL</b>	<b>1 173 565</b>	<b>691 195</b>	<b>962 216</b>	<b>-</b>	<b>902 543</b>

#### 6.4 Etat des dettes

Montants exprimés en euros

Etat des dettes	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Découvert bancaire et avance en devises	-	-		
Emprunt obligataire convertible	-	-		
Emprunt obligataire (1)	-	-	-	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	794 251	794 251	-	
Fournisseurs	14 248 168	14 248 168		
Dettes fiscales & sociales	1 322 059	1 322 059		
Compte courants des sociétés du Groupe	2 897 760			2 897 760
Autres dettes	1 586 873	1 586 873		
Produits constatés d'avance	-	-		
<b>TOTAL:</b>	<b>20 849 111</b>	<b>17 951 351</b>	<b>-</b>	<b>2 897 760</b>

#### 6.5 Dettes auprès des établissements de crédit

Il n'y a pas de dette auprès des établissements de crédit au 31/12/2021

#### 6.6 Dettes représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas de dette en effet de commerce au 31/12/2021.

#### 6.7 Charges à payer par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières diverses	-
Fournisseurs	5 286 791
Dettes fiscales & sociales	574 068
Autres dettes	1 559 691
<b>TOTAL:</b>	<b>7 420 550</b>

## 7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Montants exprimés en euros

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/12/2021	Montant HT 31/12/20
Vente de marchandises hors Union Européenne	9 835 305	8 161 373
Vente de marchandises France	8 594 782	10 342 412
Vente de marchandises Union Européenne	5 491 476	6 548 592
Redevances sous-licences	(133 763)	-
Prestations de services Export	-	-
Prestations de services France	-	-
Autres activités annexes CEE	70 110	11 882
Autres activités annexes France	7 927	6 572
Autres activités annexes Export	36 609	4 400
<b>TOTAL</b>	<b>23 902 445</b>	<b>25 075 231</b>

### 7.2 Résultat d'exploitation

#### 7.2.1 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

Montants exprimés en euros

	Montant
Reprises provision pour risques et charges	104 557
Reprises provision dépréciation des stocks	135 605
Reprises provision pour clients douteux	1 338 867
Transferts de charges d'exploitation - divers	109 647
Transferts de charges d'exploitation - refacturat° honos aux filiales	1 226 080
<b>TOTAL</b>	<b>2 914 756</b>

Les transferts de charges d'exploitation correspondent essentiellement à 1.2 M€ de refacturation de management fees et de frais de siège par CYBER SA à ses différentes filiales.

7.2.2 Autres achats et charges externes

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/12/2021	31/12/2020
Achats d'études et de prestations	1 104 067	
Achats consommables	310 402	195 087
Sous traitance	531 272	810 689
Location du matériel	49 311	99 890
Location et charges immobilières	350 805	469 697
Entretien du matériel	149 237	126 101
Assurances	111 380	150 330
Frais d'études et de recherches	28 690	74 847
Personnel extérieur à l'entreprise	819 001	53 237
Commissions versées	220 000	509 954
Honoraires	1 084 539	1 851 096
Frais de publicité et de communication financière	116 652	587 245
Frais de transport et de déplacements	839 198	1 281 701
Frais de télécommunications	48 270	120 362
Services bancaires et divers	76 221	96 182
<b>TOTAL</b>	<b>5 839 045</b>	<b>6 426 418</b>

 7.2.3 Autres charges

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/12/2021	31/12/2020
Redevances licences marques	753 155	1 510 876
Pertes sur créances irrécouvrables		132 630
Jetons de présence		
Pertes de change	132 494	277 450
Charges diverses de gestion courante	11 652	120 913
Charges diverses/exercices antérieurs		
<b>TOTAL</b>	<b>897 301</b>	<b>2 041 869</b>



### 7.3 Résultat financier

Montants exprimés en euros

Composantes du résultat financier	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur prêts des filiales	210 439	180 684
Autres intérêts et produits assimilés	22 399	3 947 738
Reprises sur provisions et transfert de charges	857 742	773 959
Gains de change	29 778	21 388
Dotations risques et charges financières	(691 195)	(857 659)
Intérêts et charges assimilées	(3 523)	(10 305 826)
Perte de change	(37 347)	(80 474)
Charges nettes sur actions propres		(108 000)
<b>TOTAL</b>	<b>388 292</b>	<b>(6 428 190)</b>

Le solde net des gains et des pertes de change s'établit comme suit :

Montants exprimés en euros

	Résultat réalisé au 31/12/2021	Résultat réalisé au 31/12/2020
Gains de change	181 863	127 095
Pertes de change	(169 841)	(357 924)
Reprise provision perte de change	857 742	773 959
Dotation provision perte de change	( 691 195)	( 857 659)
<b>TOTAL</b>	<b>178 569</b>	<b>(314 529)</b>

### 7.4 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en euros

	31/12/2021	31/12/2020
Dotat° provisions exceptionnelles	(850 947)	(5 000 000)
Pénalités, amendes		(412 928)
Autres charges exceptionnelles	(6 277 913)	(45 518 331)
Autres produits exceptionnels	2 054 839	589 763
Reprise provisions exceptionnelles		5 756 393
Produits de cession d'éléments d'actifs		154 310
<b>TOTAL</b>	<b>(5 074 022)</b>	<b>(44 430 793)</b>

Le poste Dotation aux provisions exceptionnelles est constitué d'une dotation pour dépréciation des comptes de prêts aux filiales pour 851 K€

Les autres charges exceptionnelles pour 6 278 k€ correspondent essentiellement :

- Aux pénalités d'obligations liés au contrat ABO à hauteur de 2 896 K€ ;
- A un abandon de créances constaté à hauteur de 1 704 K€ sur la créance VALANTUR
- A un abandon de créances constaté à hauteur de 940 K€ sur une créance CYBERGUN Italie
- Des pertes sur créances prescrites pour 701 K€

Les autres produits exceptionnels correspondent à hauteur de 1 704 K€ à une plus-value sur acquisition des OC BPI dans le cadre de la prise de contrôle du groupe VALANTUR.

## 7.5 Ventilation de l'impôt

Montants exprimés en euros

Niveau de résultat	Avant Impôt	Base Imposable	Impôt	Après Impôt
Résultat d'exploitation	432 475	409 630		432 475
Résultat financier	388 292	3 778 333		388 292
Résultat exceptionnel	(5 074 022)	(5 074 022)		(5 074 022)
Crédit Impôt Recherche	403 466	-		403 466
<b>TOTAL</b>	<b>(3 849 787)</b>	<b>(886 057)</b>	<b>-</b>	<b>(3 849 787)</b>

## 7.6 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Montants exprimés en euros

	Assiette	taux	Impôts
<b>Allègements</b>			
Provision C3S		28,00%	
Provision Effort Construction		28,00%	-
Engagement Retraite	41 367	28,00%	11 583
Ecart de conversion passif	2 851 007	28,00%	798 282
<b>TOTAL</b>	<b>2 892 374</b>		<b>809 865</b>

	Assiette	taux	Impôts
<b>Accroissements</b>			
Ecart de conversion actif	917 851	28,00%	256 998
<b>TOTAL</b>	<b>917 851</b>		<b>256 998</b>

## 8 AUTRES INFORMATIONS

### 8.1 Effectif moyen

Catégories de salariés	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	21	25
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	22	19
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	8	3
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>47</b>

### 8.2 Ecart de conversion

Montants exprimés en euros

	Ecart actif	Ecart passif
Diminution des créances clients	85 694	
Diminution des prêts accordés aux filiales		
Diminution des comptes courants des filiales	245 417	1 346
Augmentation des dettes fournisseurs	140 963	
Augmentation des dettes financières		
Augmentation des créances clients		271 765
Augmentation des prêts accordés aux filiales		1 558 796
Augmentation des comptes courants des filiales	445 778	882 346
Diminution des dettes fournisseurs		136 754
Diminution des dettes financières		
<b>TOTAL ECART DE CONVERSION</b>	<b>917 851</b>	<b>2 851 007</b>

### 8.3 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite se chiffrent à 41 367 EUR au 31 décembre 2021.

Ils sont comptabilisés en provision pour risques et charges, charges sociales incluses.

### 8.4 Plan de Stock Options

NEANT

## 8.5 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Montants exprimés en euros

Rubrique	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Entreprises liées
<b>Actif immobilisé</b>		
Participations		7 250 599
Créances rattachées à des participations		9 328 534
Autres immobilisations corporelles		
<b>Actif circulant</b>		
Créances clients et comptes rattachés		10 844 348
Autres créances		29 149 561
<b>Dettes</b>		
Dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 946 470
Autres dettes		2 897 760
<b>Compte de résultat</b>		
Produits de participations		
Autres produits financiers		210 439
Charges financières		617

Les entreprises liées sont celles qui appartiennent au Groupe dont Cybergun SA est l'entité consolidante. Il s'agit des sociétés, Softair USA, Cybergun USA, Cybergun International, Palco, Tech Group HK, Tech, SPARTAN IMPORTS US, Cybergun Italie, Spartan DK, Microtrade, Cybergun HK, B4S, Dolomede, Cybergun Japan, Ton marquage, Open space, ARKANIA, SCI Notre Usine, Huard, SMOP, Arkania USA et VALANTUR.

## 8.6 Tableau des filiales et des participations

Filiales et participations	Date dernier ex.clos	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis à la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier ex.clos	Résultat du dernier ex.clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements globaux concernant les filiales &amp; participations</b>											
<i>Filiales plus de 50% du capital détenu</i>											
Microtrade (Luxembourg)	31/12/2021	25 000	2 236 446	100%	273 678	273 678			(35 000)	27 762	
Cybergun Italie	31/12/2021	10 000	2 625	100%	2 754 196	-			-	(33 974)	
SPARTAN IMPORTS DK (ex GUNS Danemark) (1 EUR = 7,4364 DKK au 31/12/2021)	31/12/2021	16 809	172 009	100%	83 900	83 900			-	4 518	
DOLOMEDE	31/12/2021	834 140	(390 194)	100%	826 526	826 526			-	(135 476)	
TON MARQUAGE	31/12/2021	50 000	(2 181 192)	100%	500 000	-			2 250 928	(6 084)	
OPEN SPACE	31/12/2021	5 000	(188 950)	100%	700 000	400 000			441 880	185 394	
ARKANIA	31/12/2021	10 000	-	51%	5 100	5 100			-	-	
SCI NOTRE USINE	31/12/2021	10 000	6 206	50%	5 000	5 000			228 607	10 891	
VALANTUR	31/12/2021	143 290	4 486 671	50.01%	2 070 737	2 070 737					
<i>Participations (10 à 50% du capital détenu)</i>											
CYBERGUN JAPAN (1 EUR = 130.38 JPY au 31/12/2021)	31/12/2021	46 019	(17 778)	33%	31 462	31 462			155 557	4 852	

## 8.7 Engagements donnés

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		
effets à l'encaissement non échus	411	138

Effets à l'encaissement non échus :

Au 31 décembre 2021, le montant d'effets à l'encaissement s'élève à 411 K€.

## 8.8 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Les BSA émis sur la période ainsi que les stocks options sont notamment considérés comme étant intégralement convertis en actions à l'échéance, ce qui entraîne un effet dilutif sur le résultat par action.

Montants exprimés en euros

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat par action (€)	-0,00049	-0,010
Résultat dilué par acion (€)	-0,00049	-0,004

## 9 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

### 9.1 Produits à recevoir

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir/prêts Groupe	
Groupe - intérêts courus s/prêts	1 011 415
<b>TOTAL</b>	<b>1 011 415</b>

Produits à recevoir s/fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	109 261
<b>TOTAL</b>	<b>109 261</b>

Produits à recevoir s/clients et comptes rattachés	
Clients - factures à établir	1 770 840
Groupe - factures à établir	1 925 125
<b>TOTAL</b>	<b>3 695 965</b>

Produits à recevoir s/ Etat	
Etat - produits à recevoir	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Produits à recevoir s/autres débiteurs	
Divers - produits à recevoir	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

Produits à recevoir s/VMP - coupons courus	
	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

## 9.2 Charges à payer

Montants exprimés en euros

### Emprunts & dettes auprès des atablissements de crédit

Intérêts courus s/emprunt obligataire

Intérêts courus s/prêts LMT

Intérêts courus à payer s/concours bancaires

**TOTAL -**

### Emprunts et dettes financières divers

#### Associés intérêts courus

#### Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Frs - factures non parvenues 3 541 102

Groupe - factures non parvenues 1 745 689

**TOTAL 5 286 791**

#### Dettes fiscales et sociales

Dettes provisions pour congés à payer 123 127

Dettes RTT 2 196

Personnel - autres charges à payer 238 886

Charges s/congés payés 58 191

Charges sur RTT 1 151

Organismes sociaux charges à payer 119 443

Provision taxe d'apprentissage

Provision formation professionnelle continue 4 021

Provision effort construction

Provision CET

Provision médecine du travail 6 856

Provision taxe foncière

Provision taxe/bureaux 13 728

Provision TVTS 6 469

**TOTAL 574 068**

#### Autres dettes

Divers - charges à payer 57 775

Charges à payer sur licences 1 466 325

RRR à accorder et autres avoirs 24 591

Groupe - avoirs à établir 11 000

**TOTAL 1 559 691**



### 9.3 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en euros

Charges constatées d'avance	
Charges diverses d'exploitation	179 856
<b>TOTAL</b>	<b>179 856</b>



BM&A • 11, rue de Laborde • 75008 Paris  
+33 (0)1 40 08 99 50 • [www.bma-groupe.com](http://www.bma-groupe.com)

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 euros - RCS Paris 348 461 443